

13 - La "Règle de l'Octave"

Une Manière simple d'harmoniser un texte

Imaginée au XVIII^e (1), le but de cette règle (qui n'en est pas une) est pragmatique : fournir une méthode simple d'harmonisation des textes peu (ou non) chiffrés, en réduisant le nombre d'accords possibles sur chaque note de basse d'une tonalité. On la retrouve dans la grande majorité des textes "classiques".

I - Mode Majeur

Voici la règle de l'octave en Do Majeur, réalisée dans les 3 positions (d'autres réalisations sont possibles).

Emprunt au ton de la Dominante

I (V) I (II) V VI (V) I I V (V/V) V (V) I (V) I

+6 6 5 6 5 6 +6 +4 6 +6

II - Mode mineur

En Do mineur : comme en Majeur, sans l'emprunt au ton de la dominante en descendant.

I (V) I (II) V VI (V) I I V (II) V (V) I (V) I

+6 6 5 4 6 5 6 4 3 4 +4 6 +6

(1) Elle apparaît pour la première fois dans le « Traité d'accompagnement » de François Campion en 1716.

* 5tes parallèles et mouvements irréguliers tolérés (grâce à la basse)

13 - La "Règle de l'Octave"

Exercices

Quelques textes non chiffrés à réaliser d'après la règle de l'octave.

Il est conseillé de réaliser dans les 3 positions.

Quelques indications de degré aident à "faire le tri" entre notes de basse à harmoniser ou mélodiques (sans changement d'harmonie).

I - Mode Majeur

1.

2.

II - Mode mineur

3.

4.

13 - La "Règle de l'Octave"

Solution

Exemples de réalisation, dans la position courante (3^{ce} au soprano).

D'autres positions sont possibles, mais également des changements de position à la main droite en cours de phrase, des notes de passage, etc.

I - Mode Majeur

1. 

2. 

II - Mode mineur

3. 

4. 